

# Anor infos



## > DOSSIER

« Le 36 », nouveau lieu imaginé et proposé par la Commune ! P.11 à 14

EQUIPEMENTS - AMÉNAGEMENTS p.16  
L'éligibilité à la Fibre



EQUIPEMENTS-AMÉNAGEMENTS p.17  
Le Département du Nord investit sur le rond-point de la Cloche d'Or





Le Mot du Maire	3
Etat Civil	4/5
Extraits des Conseils Municipaux	6/7
Information - Population	8/9
La vie locale associative	10
Le Dossier	11 à 14
Information - Population	15
Equipements - Aménagements	16/17
Travaux - Réalisations	18/19
CCAS - Solidarité	20
Jeunesse	21/22
Festivités passées	23
Festivités à venir	24

## mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange  
B.P. 3 - 59186 ANOR

**03 27 59 51 11**

[www.anor.fr](http://www.anor.fr)

[contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr)

**OUVERT LUNDI**

08h30 > 12h • 14h > 18h

**OUVERT DU MARDI AU VENDREDI**

08h30 > 12h • 14h > 17h30

**FERMÉE LE SAMEDI**



**application  
mobile**  
**"My Anor"**

téléchargeable sur

Google Play

App Store




**ALSH**  
**Ludothèque**  
**Médiathèque**

36 rue Pasteur - 59186 ANOR

**03 27 59 36 36**

[le36@ville-anor.fr](mailto:le36@ville-anor.fr)

 Le 36 Anor

mercredi et vendredi

> **Ouverture non-stop de 9h à 20h**

mardi, jeudi et samedi matin

> **de 9h à 11h30**

jeudi après-midi

> **de 15h à 18h**

## Syndicat d'initiative d'Anor et du Pays d'Oise


La Malterie

Espace Michel Vanderplancke

16 rue du Général de Gaulle

59186 ANOR

**03 27 59 57 69**

 Anor Syndicat D'initiative  
[si.anor59186@gmail.com](mailto:si.anor59186@gmail.com)

**OUVERT AU PUBLIC**

Mardi et Jeudi 14h > 16h

Vendredi 10h > 12h • 14h > 16h

Samedi sur rendez-vous

**PERSONNES À CONTACTER**

Jean-Claude COUTURE > **03 27 59 60 93**

Christian POINT > **03 27 59 56 91**

Antoine WITWICKI > **03 27 57 47 20**

## À NOTER **Commander des arbres et arbustes d'essences locales avec l'opération PLANTONS LE DÉCOR !**

Avec l'opération Plantons le décor les Espaces naturels régionaux vous proposent de planter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés potagères adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable.

**Planter des arbustes d'essences locales permet, entre autre, de créer des haies de couleurs variées, de limiter la vue sur votre parcelle et de créer un brise-vue ou un refuge pour la biodiversité.**

Les bons de commande sont disponibles en Mairie, à l'Office de Tourisme et à la Maison du Parc (Grange D'imière de Maroilles). Attention, les commandes de printemps doivent parvenir à la Maison du Parc avant le 14 janvier 2021 pour une livraison le samedi 05 février 2021 (La capelle) ou le 12 février 2021 pour une livraison le samedi 06 mars 2021 (Maroilles ou Maubeuge).

**Renseignements PNRA > 03 27 77 51 60**

Bon de commande téléchargeable sur : [www.anor.fr](http://www.anor.fr)

[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) - [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)





Chères Anoriennes, Chers Anoriens,

## Défendre les valeurs de la liberté. Notre mobilisation face aux crises.

L'assassinat le 16 octobre dernier de **Samuel PATY**, professeur d'histoire-géographie est un **acte barbare et révoltant qu'aucune cause ne peut justifier**. Tous les élus assurent de leur solidarité et de leur soutien, **l'ensemble des enseignants**, dont la mission d'éveil à la connaissance, de **formation de l'esprit critique et de la liberté de penser par soi-même** est irremplaçable et constitue un **pilier essentiel de la formation de la République**.

Le confinement, les mesures sanitaires contraignantes nécessaires aux déplacements, les commerces fermés totalement ou partiellement nous amènent à prendre des **mesures d'accompagnement pour le monde économique**, financières notamment au niveau de la CCSA et de la Commune. Néanmoins, il faut **garder l'espoir et le moral, et continuer de croire en l'avenir**.

Ainsi, je ne peux passer sous silence la **reprise des activités aux Aciéries et Forges d'Anor (AFA)**.

C'est un véritable signe du destin et le résultat d'un **combat contre la fatalité**. Que d'énergie, que de mobilisation pour accompagner à ce jour, les deux chefs d'entreprises **Monsieur Kochalski pour la mécanique générale, Monsieur Simper pour la fonderie**. Nous n'en sommes qu'au début de la reconquête de ce fleuron économique dont l'avenir reste encore à écrire avec les différents partenaires.

Le « **36** » vient de rejoindre depuis début octobre notre patrimoine bâtementaire tourné vers la culture, la connaissance, l'accueil, les permanences, la formation, la jeunesse, les activités pour les anciens, la pratique associative de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma...

**Il est à vous ! Croquez-le à pleines dents sans modération.** Toute l'équipe d'animation vous attend, alors n'hésitez pas. Le confinement nous a contraint à adapter momentanément nos services et vous bénéficierez d'une réservation : « **J'appelle, j'emprunte** » (au **03 27 59 36 36** et **le36@ville-anor.fr**) et/ou **d'un portage à domicile** pour les personnes isolées sans moyen de locomotion.

Après **25 années de collaboration, de complicité**, de gestion de dossiers structurants, **Monsieur Samuel PECQUERIE**, notre ancien DGS, a rejoint la Ville de Jeumont. Nous lui souhaitons toute la **réussite possible** et un **épanouissement professionnel** avec ce nouveau challenge à relever. Son intelligence, son ingéniosité visionnaire, ses remarquables compétences, son humanisme y seront très rapidement appréciés. **Remercions-le** très chaleureusement pour son implication, sa motivation d'avoir contribué à la **métamorphose de notre Commune d'Anor** aux côtés et avec les élus.

Je vous invite à la lecture de ce journal. N'hésitez pas à **nous faire remonter** vos observations, vos questions, vos critiques, vos suggestions, en utilisant les différents moyens mis à votre disposition (Site internet **www.anor.fr**, signalement sur l'application mobile **My Anor**, ou par courriel **contact-mairie@anor.fr** ...).

**Surtout prenez soin de vous et de vos proches.**

**Respectez les consignes**, notamment le **port du masque**, indispensable en toutes circonstances. Nous restons à votre écoute.

Bien fidèlement dévoué.

Jean-Luc PERAT,  
Maire d'Anor  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la C.C.S.A.



« Le 36 » est à vous !  
Croquez-le à pleines  
dents sans modération !



## ★ JUILLET À NOVEMBRE 2020 Bienvenue à

08/07/2020	Loumina POTDEVIN
17/07/2020	Pablo GILLIOT
31/07/2020	Maëyah LAFOREST
13/08/2020	Loklan BERTAUX LEDUC
13/08/2020	Gabriel COLETTE
13/08/2020	Ludovic ARDOISE
19/08/2020	Luna DEVOUGE
25/08/2020	Théa DAUTREMAY
11/09/2020	Adèle BASTAERT
12/09/2020	Aïden DEMESSENCE
14/09/2020	Gladys PIRSOUL
20/09/2020	Miliano MARECHAL
27/09/2020	Aimé LOUIS
30/09/2020	Angela MÉHAUT
17/10/2020	Adryan BARTHÉLÉMY
24/10/2020	Julia MARCHAND
25/10/2020	Kélya BRUNIAUX
30/10/2020	Connor BROQUARD
01/11/2020	Joyce AUBERT LE TALLEC
24/11/2020	Anna HANCART

## ★ NOS CONDOLÉANCES aux familles et amis de

09/07/2020	Léon BRASSEUR
11/07/2020	Paul NICAISE
22/07/2020	Marie JOUANOT veuve CAUCHIE
11/08/2020	Huguette DEFLORENNE veuve DAUBERCIES
12/08/2020	Michel AUBERT
19/08/2020	Lucette JANVROT
27/08/2020	Roland WAUTHIER
19/09/2020	Corinne HAUTIER épouse PAUL
26/09/2020	Louis CARDON
06/10/2020	Paul PARANT
25/10/2020	Jocelyne BERTAUX
28/10/2020	Lucette WAIRY veuve JEAMART
31/10/2020	Paulette FOSTIER veuve LEVIEUX
23/11/2020	Maurice BARTHÉLÉMY
24/11/2020	Danièle FOSTIER épouse DAUTREMAY
28/11/2020	James GUÉRIN

## ★ TOUS NOS VŒUX de Bonheur à



01/08/2020	Benjamin SEDLAK et Kimberley DELATTRE
01/08/2020	Jean-Pierre DOS SANTOS et Sylvie GUERRIER
05/09/2020	Samuel LECLERCQ et Amandine GRECA
12/09/2020	Roberto SAYAD et Elodie LABROCHE

## LISTES ÉLECTORALES Vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit !

**Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ?  
Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ?**

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections régionales et départementales ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le nouveau service en ligne disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique « Accueil particuliers », « Services en ligne et formulaires » puis « **vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote** ».

**Pour connaître votre situation électorale**, il vous faut préciser :

- si vous votez en France ou à l'étranger ;
- le code du département et nom de la commune ou liste électorale consulaire ;
- vos nom et prénom(s) ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, **vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales.**

En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.

### RAPPEL

Pour pouvoir voter aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour vous inscrire, trois solutions :

- en utilisant le **service en ligne**,
- en **Mairie** en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile de moins de trois mois et le formulaire de demande d'inscription complété,
- ou **par correspondance** en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.





## HOMMAGE à Albert DEPRET



Albert Depret  
dans son bureau  
en compagnie  
de son 1<sup>er</sup> échevin  
Eddy BAYART

**Notre ami, le bourgmestre honoraire de Momignies, Albert DEPRET, nous a quittés le 28 juin dernier à l'âge de 78 ans.**

Proche de sa population, Albert avait le « goût de la chose publique », il appréciait transmettre son expérience à ses collègues élus et au personnel communal. « Faire de la politique, c'est se mettre au service de la population, et non se servir d'elle » répétait-il fréquemment !

Des ennuis de santé l'avaient écarté de la vie politique depuis plusieurs mois. Bourgmestre de l'entité de Momignies depuis la fin des années 80, il avait, avant la fusion des Communes, d'abord été élu dans son village de Macon.

La popularité à Momignies de cet ancien député permanent de la Province de Hainaut

n'a jamais été démentie. « C'est toute la Botte du Hainaut qui est aujourd'hui orpheline », a-t-on plusieurs fois entendu ou lu.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la Commune d'Anor s'était rapprochée de l'entité de Momignies en signant une Charte d'amitié.

Par cet article dans le journal Anor Infos, nous souhaitons rendre un hommage fort et emprunt d'émotion à Albert. Nous voulons témoigner à toute sa famille, à ses amis, à ses proches, aux élus du conseil municipal notre respect et notre reconnaissance.

## HOMMAGE à trois anciens employés municipaux décédés



### Michel AUBERT

Bien connu des Anoriens, Michel Aubert se singularisait à bord de son tractopelle qu'il maîtrisait de main de maître. Agent technique au sein des services techniques de la Ville de 1971 à 2006, il a toujours su se faire apprécier de ses collègues de travail pour sa gentillesse et sa discrétion. Son professionnalisme avait été reconnu par deux distinctions avec les médailles d'honneur régionale, départementale et communale, échelons argent et vermeil. Il aimait la nature en consacrant ses loisirs à la pêche et à la chasse. Nous adressons nos plus sincères condoléances et nos pensées à sa famille et à ses proches.



### Maurice BARTHÉLEMY

Maurice Barthélemy a fait toute sa carrière à la Mairie d'Anor. Garde-Champêtre au service de la population, il avait su se faire apprécier de beaucoup par son sens du dialogue, sa disponibilité, son écoute mais également par sa rigueur au cas par cas. L'évolution professionnelle lui a permis de terminer au grade de **gardien-brigadier** amplement mérité. Attaché à la vie municipale, il participait à bon nombre de manifestations organisées par la Collectivité dont la Saint-Eloi. A sa famille, à ses proches, à ses amis, nos sincères condoléances.



### Claude CARION

Employé au service technique de la Commune, Claude Carion était plus attaché aux travaux de maçonnerie et d'entretien. D'un naturel discret, il avait su se faire apprécier de ses collègues pour son calme et ses qualités d'écoute. Passionné de nature, il aimait se promener dans les chemins de randonnée pour y découvrir les insolites. Il s'intéressait également à la lecture et au jardinage. Nos meilleurs sentiments et nos pensées à sa famille.

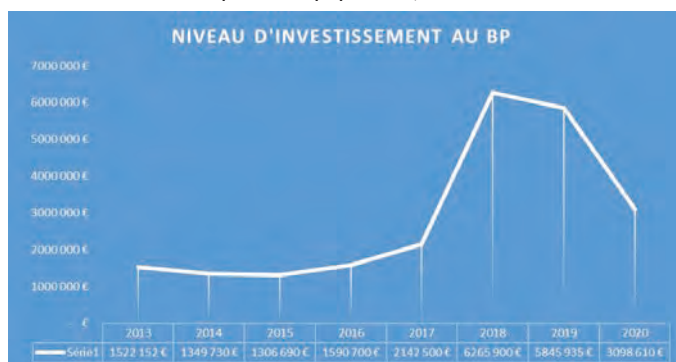
## ★ PRINCIPALES DÉCISIONS du Conseil Municipal...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale - PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile **My Anor** à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

### Séance du 25 juin 2020 *(extrait)*

#### Le budget 2020 est voté : en bref, ce qu'il faut en retenir !

- Pas d'augmentation d'impôts : les taux des 2 taxes foncières sont reconduits à l'identique,
- Pas de vote de taux de la taxe d'habitation cette année compte tenu de la réforme/suppression,
- Plus de 6 M d'€ voté dont 3 M d'€ d'investissement : Anor poursuit donc son effort conséquent d'équipement,
- Progression des dépenses de personnel + 2,5 %,
- Autofinancement en hausse + 20 % par rapport à l'exercice 2019 mais inférieur à la moyenne des 10 dernières années,
- Reconduction des dispositifs d'aides aux Anoriens : façades, chapelles, photovoltaïque et PIG habiter mieux,
- Impacts du Covid intégrés en dépenses mais aussi en recettes (en + achat de masques et produits, en - produits des locations et participation des familles),



- Un bas de laine en baisse compte tenu du niveau d'investissement record mais Anor conserve tout de même 593 K€ d'excédent,
- Anor investit 4 fois plus que la moyenne des communes au niveau Départemental,
- Opération pluriannuelle de relamping pour l'éclairage reconduit (bâtiment et éclairage public),
- Désaffectation de 450 K€ d'emprunt,
- Recettes de FCTVA record de 500 K€ compte tenu des investissements de l'année N-1,
- Près de 50 K€ de subventions attribuées aux associations,
- Cession de l'immeuble commercial pour 140.000 € actuellement loué aux Frangines.

### En bref...

#### Les autres décisions prises...

- Attribution des subventions 2020 aux associations anoriennes - à l'unanimité
- Attribution des subventions 2020 aux associations extérieures à la Commune - à l'unanimité
- Fixation de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise pour l'année 2020 - à l'unanimité
- Désignation des bénéficiaires de ventes d'herbes pour l'année 2020 - à l'unanimité
- Adoption du règlement intérieur de la Médiathèque-Ludothèque « LE 36 » - à l'unanimité
- Tirage au sort des jurés d'assises pour la formation de la liste préparatoire pour l'année 2021
- Constitution de la liste préparatoire à la désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs - à l'unanimité
- Communication de la synthèse du compte rendu d'activité de la concession gaz sur le territoire communal pour l'année 2019 GrDF - avis favorable à l'unanimité
- Suivi des subventions - Communication des différentes informations - Communication des différents remerciements

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



#### Vers une déclaration d'utilité publique et une expropriation pour le projet d'extension du cimetière.

Le cimetière communal arrive à saturation (97 %) et les démarches infructueuses d'acquisition amiable imposent à la Commune d'engager une procédure visant l'expropriation pour permettre de répondre à la mission du service public.

#### La phase II : EcoQuartier de la Verrerie Blanche est lancée !

Inauguré le 4 décembre dernier, l'EcoQuartier de la Verrerie Blanche labellisé au niveau national entre dans sa phase II avec la programmation à terme de 17 nouveaux logements. La cession des emprises de terrain situé face aux halles communales réhabilitées vont être cédées à la SA d'HLM l'Avesnoise.

La première opération, dont le permis devrait être déposé dans quelques jours, concerne la construction de 7 logements neufs locatifs, 3 logements de type III et 4 de type IV le long de la voirie aménagée et existante située en face des halles municipales.

La seconde opération concerne la réalisation d'un béguinage de 10 logements locatifs neufs, 6 de type II et 4 de type III situés derrière les 7 logements comme représenté à l'écran.



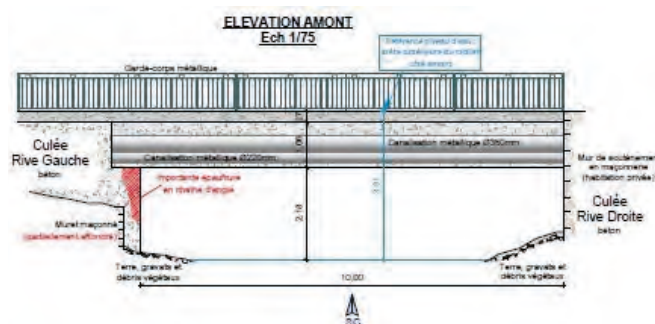
## Séance du 23 octobre 2020 (extrait)

### La 1<sup>ère</sup> délibération modificative pour ajuster le budget 2020 !

Quelques recettes de vente de bois pour 32.655 € en fonctionnement glissent dans la section investissement pour faire face à de nouvelles dépenses.

Des recettes en investissement à hauteur de 176.646 € sont enregistrées. Elles correspondent à l'attribution de 2 subventions du Conseil Départemental du Nord pour 28.091 € (participation à la création d'un ralentisseur et d'un plateau surélevé, rue d'Hirson), ainsi qu'à la cession de 2 biens immobiliers pour 115.900 € (Les Frangines et un petit terrain).

Quant aux dépenses d'investissement, on enregistrera dans les 176.646 € essentiellement les premiers crédits pour la future extension du cimetière et un complément financier pour la réfection du pont de la rue Fostier Bayard.



### L'acquisition d'une parcelle de terrain grâce à une procédure adaptée permettra l'agrandissement du cimetière.

La déclaration de vacance de la succession de M. DENYS facilite l'achat de la parcelle souhaitée de 3.200 m<sup>2</sup> pour une valeur de 4.300 €.



### Le soutien financier de la Commune d'Anor se poursuit avec l'opération « PIG (Programme d'Intérêt Général) Habiter Mieux »

C'est un choix et une réelle volonté du Conseil Municipal d'Anor d'accompagner la lutte contre la précarité énergétique pour les propriétaires occupants essentiellement, bailleurs occasionnellement.

Ce dispositif vient compléter les différentes aides déjà obtenues en fonction de critères définis. Deux volets complètent les objectifs recherchés : la **lutte contre les logements insalubres ou dégradés** et **l'adaptation du logement à la perte d'autonomie**.

## En bref...

### Les autres décisions prises...

- Réévaluation de la participation communale à l'école St Joseph : 400 € (au lieu de 330 €) - à l'unanimité
- Garantie d'emprunt à la SA d'HLM l'Avesnoise pour 190.000 € - à l'unanimité
- Avance de subvention anticipée pour le Football Club d'Anor : 1.900 € - à l'unanimité
- Attribution de subventions municipales : 2 façades, 1 chapelle, 1 dossier PIG Habiter Mieux, 1 dossier énergie renouvelable - à l'unanimité
- Convention de servitude pour le passage d'un drain pour la canalisation des eaux pluviales - à l'unanimité
- Cession de l'EPF du terrain rue de Trélon à la SA d'HLM l'Avesnoise - à l'unanimité
- La Commune candidate au label « Ma Commune aime Lire et faire Lire » - à l'unanimité
- Désignation de 2 délégués pour la CLECT, validation du rapport de la CCSA, des nouvelles adhésions au SIAN-SIDEN
- Suivi des subventions - Communication des différentes informations - Communication des différents remerciements

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



## ÉVADEZ-VOUS EN AVESNOIS profitez des 1000 km de chemin de randonnée c'est facile, près de chez vous et gratuit !

L'Avesnois compte plus de 1000 km de chemins de randonnée. Quel moyen plus efficace que la marche ou le vélo pour découvrir une région ? L'Avesnois est un musée à ciel ouvert. Au fil de vos balades vous découvrirez, les paysages de bocage mais aussi les kiosques à musique ou à danser, les chapelles et oratoires nichés au cœur de nos villages. Sans oublier les rencontres avec la faune et la flore de chez nous selon les saisons.

### CAFÉS RANDO NORD

Au cours ou après votre balade, n'hésitez pas à franchir la porte de l'un des 16 établissements labellisés Café Rando Nord, par le Département du Nord, vous y serez accueillis chaleureusement pour prendre un verre ou vous restaurer.

Les Frangines à Anor ; Estaminet de Baives ; Le gaucher à Bellignies ; Le Sulky à Berlaimont ; Le Canari à Cousolre ; La Vie Sauvage à Epe-Sauvage ; Chez Mireille à Gussignies ; Restaurant du Musée de la Douane à Hestrud ; L'Original à Jenlain ; La Forestière à Liessies ; Chez Mado à Locquignol ; Les Caves de l'Abbaye à Maroilles ; Le St-Laurent à Sars-Poteries ; La Mare aux canards à Sémeries ; Le café de la place à Taisnières-sur-Hon ; Les Arcades à Taisnières-sur-Hon.



### Pour découvrir votre territoire plusieurs possibilités s'offre à vous

#### Le site internet ou l'application Visorando

Retrouvez les cartes des 140 circuits balisés sur le site internet [www.visorando.com](http://www.visorando.com) ou si vous êtes équipé d'un téléphone avec connexion, vous pouvez télécharger vos cartes via l'application Visorando (enregistrement en cache conseillé).



Flashez le code à l'aide  
de votre Smartphone  
pour télécharger  
l'application Visorando



#### L'application ludique BaladAvesnois

Vous divertir, comprendre et apprendre tout en randonnée, voilà la promesse de Baladavesnois !

Cette application pédagogique et ludique vous livre sous forme de jeux, de questions, d'anecdotes des informations qui vous permettront de comprendre les paysages, les patrimoines naturels et bâtis de l'Avesnois, les grands épisodes de l'histoire ! Guidé par un personnage virtuel, partez explorer les villages de l'Avesnois et découvrez leurs spécificités.

#### Chaque commune est unique et mérite le détour !

16 parcours thématiques (12 pédestres, 4 cyclo), de Wallers en Fagne à Bellignies, de Maubeuge à Sars Poteries, de Féron à Le Quesnoy. Vivez des expériences inédites en famille.



Le Parc naturel régional de l'Avesnois  
cour de l'abbaye 59550 Maroilles

**03 27 77 51 60**

[contact@parc-naturel-avesnois.fr](mailto:contact@parc-naturel-avesnois.fr)

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions  
et missions du Parc :

[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

 Parc naturel Régional de l'Avesnois.

Flashez le code à l'aide  
de votre Smartphone  
pour télécharger  
l'application BaladAvesnois







**EN CAS DE VIOLENCES, BRISEZ LE SILENCE.**

Psychologique, verbale, physique ou sexuelle, la violence isole : parlez-en.

[stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr) 3919

ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE



Liberté  
Égalité  
Fraternité

## EN CAS DE VIOLENCES BRISEZ LE SILENCE

Psychologique, verbale, physique ou sexuelle, la violence isole : **PARLEZ-EN**

### COORDONNÉES UTILES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

##### Accueil de jour « Parenthèse »

Lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes victimes de violences  
Permanences sur l'ensemble de l'arrondissement  
**06 52 13 65 77**

##### Maison de la Famille de l'AGSS de l'UDAF

7, place des Nations  
59600 Maubeuge  
**03 27 56 65 90**  
[maison.famille.maubeuge@agss.fr](mailto:maison.famille.maubeuge@agss.fr)

##### AJAR - Service d'Aide aux Victimes

Présent sur les communes de Fourmies, Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge, Jeumont et Aulnoye-Aymeries.  
Pour obtenir les lieux et horaires des permanences :  
**03 27 39 96 40**  
[sav.avesnes@ajar.fr](mailto:sav.avesnes@ajar.fr)

##### Point d'Accès au Droit

1, place Georges Coppeaux  
59610 Fourmies  
**03 27 59 99 00**

##### Maisons de la Justice et du Droit

**03 27 62 99 00**  
[mjd@amvs.fr](mailto:mjd@amvs.fr)  
Accès au droit gratuit, sans condition de ressources  
Mairie d'Aulnoye-Aymeries  
Place du Dr Guersant  
59620 Aulnoye-Aymeries  
ou au 2, immeuble Albert Camus  
rue Marceline Desbordes-Valmore  
59600 Maubeuge

[arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)  
**3919 (Appel gratuit)**

# ARRÊTONS LES VIOLENCES

### EN CAS D'URGENCE APPELEZ

**POLICE SECOURS : 17 ou 112**  
(à partir d'un portable)

## DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

> **PLUS DE 4600 HOMMES ET FEMMES ENGAGÉS DANS LE NORD.**  
Vous souhaitez apporter aide et secours aux victimes, protéger les biens et lutter contre les accidents, sinistres et catastrophes ?

> **Rejoignez le monde des sapeurs-pompiers et vivez une véritable solidarité et fraternité en équipe !** L'engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire est librement consenti et ouvert à tous. Cependant il est régi par quelques conditions :

- Être disponible,
- Être âgé de 18 à 55 ans,
- Résider en France,
- Habiter à proximité d'un centre d'incendie et de secours,
- Jouir de ses droits civiques,
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique
- Savoir nager
- Être à jour de ses vaccinations

> **LES TESTS DE SÉLECTION**  
Les candidats à l'engagement de sapeur-pompier volontaire qui remplissent les conditions d'accès sont soumis à des tests de sélection. Ils comprennent : Un parcours adapté comprenant diverses épreuves physiques, un contrôle de l'équilibre, consistant à traverser un portique à vitesse normale de marche sans tenir la chaîne de sécurité, un test de réactivité face à un environnement inhabituel avec l'Appareil Respiratoire Isolant (A R I) et un entretien final avec un jury de recrutement.

Comme Éolya, devenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE à ANOR

[www.sdis59.fr](http://www.sdis59.fr) / 03 20 95 73 70

Il y a celles qui rêvent de vivre leur passion... et il y a celles qui nous rejoignent !

### > COMMENT POSTULER ?

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire dans le Nord ? Félicitations ! Déposez votre candidature via le formulaire en ligne sur le site internet dédié :  
<http://volontariat.sdis59.fr/>



## ANIM'EXPRESS TEAM

**Anim'Express Team est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en janvier 2020 ayant pour but la promotion de sports canins tels que la canimarche, le canicross, le canivtt et la canitrottinette. Des animations sont proposées dans la ville d'Anor (canirando, nettoyons la nature, téléthon...).**

Certaines manifestations comme les canirandos, emballages cadeaux... ont pour but de récolter des fonds pour aider nos sportifs à participer aux compétitions au niveau régional, national et mondial ainsi qu'une dizaine de sponsors qui participent financièrement ou en équipements.



### SPORTIFS ACTIFS DANS L'ASSOCIATION

#### < Mlle PAGNIEZ Audrey, 18 ans

A débuté le canicross à 15 ans avec des chiens de prêt dont principalement Speed (SPA Hirson) croisé Labrador avec qui elle a participé au championnat fédéral où le binôme s'est qualifié pour les championnats du monde en Pologne et finissent 14<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> français. Depuis mars 2019 Audrey fait aussi de la canitrottinette avec son propre chien Narson, un braque Allemand.



#### Mlle IDZIAK Lucie, 18 ans >

A débuté le canicross à 12 ans, elle a participé au championnat fédéral avec son cocker Manoh où le binôme s'est qualifié pour les championnats du monde en Pologne et finissent 9<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> français. Désormais elle court aussi avec son braque allemand Phalco.



#### PAGNIEZ Noah, 16 ans

A débuté le canicross à 13 ans avec sa chienne Maya (SPA d'Hirson) croisée Drathaar, depuis ses 15 ans Noah fait aussi du canivtt, le binôme se qualifie au championnat fédéral et participe aux championnats d'Europe en Belgique et finissent 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> français. >

**Les 3 binômes espèrent se qualifier au prochain championnat du monde en Bretagne en 2021 !!!**



### Renseignements & contacts

Mme PAGNIEZ Sandra  
06 51 69 69 74  
[animexpress.team@gmail.com](mailto:animexpress.team@gmail.com)

Anim'Express team

Siège Social de l'association :  
5 Rue de Milourd 59186 ANOR

Le bureau de l'Association "Anim'Express Team" se compose actuellement des membres suivants  
**Président : WAROCQUIER Benjamin**  
**Trésorière : PAGNIEZ Sandra**  
**Secrétaire : PAGNIEZ Audrey**

La prochaine assemblée générale se déroulera le **vendredi 15 janvier 2021** à **18h30** à la Salle Marcel Grimbart (EcoQuartier de la Verrerie Blanche).



## CE TOUT NOUVEAU LIEU imaginé et proposé par la Commune, a ouvert ses portes LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE DERNIER

En effet, pour promouvoir l'**accès à la culture pour tous**, améliorer les conditions d'accueil des usagers, mettre aux normes d'accessibilité dans un cadre résolument tourné vers l'avenir et favorisant les relations intergénérationnelles, les échanges, la commune a imaginé un concept permettant d'apporter une réponse innovante aux différentes problématiques rencontrées : **la création d'un équipement multifonctionnel, un lieu de vie et d'échanges intergénérationnels, un lieu de découverte des connaissances, un véritable centre de services et d'activités en direction de la jeunesse** et de tous grâce au regroupement de plusieurs services.

36 rue Pasteur - 59186 ANOR  
03 27 59 36 36

le36@ville-anor.fr

 Le 36 Anor



mercredi et vendredi

> Ouverture non-stop de 9h à 20h

mardi, jeudi et samedi matin

> de 9h à 11h30

Horaires  
étendus

jeudi après-midi

> de 15h à 18h



Amenagement  
PMR



Horaires  
étendus



Wifi gratuit



Imprimante  
& scanner



Zone  
de détente



Domiciliation



Cuisine



Boissons



Garage  
à vélo



Terrasse

**En bref, un concept innovant pour le décloisonnement des fonctions culturelles, sociales et éducatives autour d'une médiathèque.**

Mais ce n'est pas tout. Les enfants peuvent bénéficier, dans ces nouveaux espaces, des **prestations périscolaires** (garderie du matin et du soir et animation le temps du midi) et du **centre de loisirs** (mercredi matin et vacances scolaires), les usagers peuvent y être accueillis pour des **démarches sociales** et formés pour des **démarches administratives numériques**. Il est également possible d'y **chanter au sein de la chorale** et de **participer à différents ateliers** animés par le **monde associatif**. Bref un véritable lieu de vie et d'échanges ouvert à tous et tourné vers la culture qui est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier au travers d'une réhabilitation soignée et aux normes actuelles dans cet ancien bâtiment des années 20 autrefois école maternelle, bien connu des Anoriens.

Avec plus de 720 m<sup>2</sup>, répartis sur **3 étages**, ce vaste bâtiment implanté au cœur de la commune bénéficie d'une réhabilitation qui répond aux normes HQE Haute Qualité Environnementale et d'un niveau de rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation) pilotée par l'équipe d'architectes de l'Agence Sakariba.

## UN NOM : LE 36 mais pourquoi ?

Pour de multiples raisons ! On vous les explique.

Tout d'abord, son adresse située au 36 de la rue Pasteur, ses 3 niveaux et 6 fonctions : médiathèque / ludothèque - centre de loisirs et d'animation jeunesse - permanences sociales - espace pour la chorale et la vie associative - lieu de culture et d'exposition et espace de co-working et de formation au numérique, son lien avec l'année 36 synonyme de premières vacances pour bon nombre d'ouvriers, sa référence au polar et son mythique 36 quai des orfèvres, son clin d'œil à de nombreuses expressions comme les 36 chandelles, tous les 36 du mois, ou bien encore 36 choses à faire ! Il n'y avait donc pas 36 solutions pour trouver un nom à ce bâtiment offrant une multitude de services.

Une petite révolution organisationnelle mais également horaire car les créneaux d'ouverture sont multipliés par près de 5 comparés aux précédents. Ces derniers passent donc de 7h / semaine à 33h30 avec 2 jours d'ouverture non-stop de 9h à 20h le mercredi et le vendredi, 3 matinées par semaine : mardi, jeudi et samedi matin de 9h à 11h30 et une après-midi le jeudi de 15h à 18h.

Les élèves des 4 écoles de la commune seront accueillis 1 fois/mois pour l'ensemble des 22 classes de la commune à raison de 5 classes par mardi. La place du numérique à l'intérieur des locaux du 36 est également bien représentée tant dans sa partie gestion avec les portiques, consoles, automates et puces RFID facilitant les prêts et retours des différents titres que dans sa partie mise à disposition du public et des différents utilisateurs avec plusieurs ordinateurs et tablettes.

Vous pouvez y trouver des abonnements presse et magazines quotidiens, plus de 4.500 titres dont 1.900 totalement nouveaux, 300 CD et 150 DVD au total que vous pouvez consulter sur place autour d'un café ou emporter sous forme de prêt. Si vous le souhaitez avec la carte médi@pass, totalement gratuite proposée par le réseau et grâce à la navette électrique qui circule plusieurs fois par semaine, vous pouvez emprunter ou réserver des documents dans l'une des 9 médiathèques du territoire, et les redéposer où vous le souhaitez.

Sur l'ensemble du réseau, ce sont près de 65.000 titres différents (54.000 livres, 3.500 DVD, 4.500 CD) qui sont empruntables. Pour en savoir plus n'hésitez pas à consulter

### 3 NIVEAUX - 6 FONCTIONS

#### 1. REZ DE JARDIN

1  Centre de loisirs et d'animation jeunesse

2  Salle polyvalente vie associative

#### 2. REZ DE CHAUSSEE

3  Ludothèque / Médiathèque

4  Espace de culture et d'exposition

5  Permanences sociales et vie quotidienne

#### 3. 1<sup>ER</sup> ETAGE

6  Espace co-working et numérique

le portail internet, à l'adresse suivante : <https://ccsa.reseaubibli.fr>

Ce site vous permet de consulter les actualités du réseau, animations et ateliers proposés, ainsi que le catalogue en ligne : vous pouvez y réserver et prolonger vos documents.

Côté ludothèque, ce n'est pas moins de 80 jeux pour tous les âges qui seront disponibles sur place et en prêt pour jouer entre amis ou en famille ainsi que la possibilité de jouer sur les consoles PS4 ou Switch !



## LE RÉSEAU MÉDI@'PASS, kézako ?

Lancé en 2016, le réseau médi@'pass est un réseau de lecture publique transfrontalier, qui regroupe les bibliothèques de la Communauté de Communes Sud-Avesnois : la médiathèque Antoon Krings de Fourmies, tête de réseau, le Point-Virgule à Eppe-Sauvage et les médiathèques de Féron, Glageon, Wignehies, Trélon, Wallers-en-Fagne, ainsi que le centre de documentation de l'écomusée, et la bibliothèque de Momignies en Belgique. L'adhésion au réseau est gratuite pour tous les habitants du territoire.

### Plus de 75 000 références

Les médiathèques françaises proposent un catalogue commun, qui contient plus de 75 000 documents, livres, CD, DVD, magazines et journaux. En adhérant à l'une d'entre elles, vous adhérez ainsi à l'ensemble du réseau, et votre carte est valable dans n'importe laquelle des médiathèques, vous pouvez y emprunter et rendre vos documents, mais aussi les réserver et les faire venir via la navette, un véhicule électrique qui fait la jonction entre les différents sites plusieurs fois par semaines.

Le portail commun du réseau est disponible à l'adresse suivante : [ccsa.reseaubibli.fr](https://ccsa.reseaubibli.fr)

Il vous permet de consulter le catalogue en ligne, d'accéder à votre compte pour faire le point sur vos réservations et prêts en cours, prolonger vos documents ou poster vos commentaires.

Médi@'pass

## Des animations, spectacles, formations...

Le réseau médi@'pass propose également, en complément des animations proposées par les communes, une programmation culturelle riche autour de plusieurs piliers, parmi lesquelles la lutte contre la fracture numérique, et l'accès au livre dès la prime enfance. Au programme donc, des ateliers, des spectacles, mais aussi des formations en médiathèque et hors les murs, parfois en partenariat avec la médiathèque départementale du Nord ou la Direction Régionale des Hauts-de-France. Tous les temps forts proposés par Médi@'pass sont listés sur le portail du réseau, et sont entièrement gratuits.

Pour se créer son profil personnalisé et bénéficier de ce tout nouveau service 2.0, il suffit de se connecter à son espace personnel sur le portail du réseau : <https://ccsa.reseaubibli.fr> puis de suivre les indications dans « Mon compte ». Vos identifiants vous ont été communiqués lors de votre inscription. Si vous les avez oubliés, ou pour toute question pratique, rapprochez-vous de votre médiathèque ou du réseau médi@'pass, via téléphone, mail ou facebook

**f** reseau mediapass

# LES ESPACES DU 36



## 1. Le Centre de loisirs, le périscolaire et l'animation jeunesse

Un accueil périscolaire est proposé afin de permettre aux parents qui travaillent une prise en charge de leurs enfants avant et après l'école. Chaque jour de la période scolaire et dès 7h30 pour le matin et jusqu'à 18h pour le soir vos enfants pourront bénéficier d'un accueil spécifique et s'adonner aux différentes activités proposées par LE 36 et l'équipe d'animation.



Des centres de loisirs sont également organisés à chaque période de petites vacances sauf celle de Noël et également durant les grandes vacances et notamment au mois de juillet.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur « my perischool ». [www.anor.myperischool.fr](http://www.anor.myperischool.fr) en utilisant le code commune : BYMEAVM

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### Période scolaire

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi  
matin 7h30 > 8h30 • midi 12h > 14h • soir 16h30 > 18h  
Mercredi : de 7h30 > 12h

#### Période vacances scolaires

hiver / Printemps / Toussaint  
Du Lundi au Vendredi : de 7h30 > 17h



## 2. Salle polyvalente et vie associative

Une salle polyvalente au rez de jardin est disponible pour favoriser la vie associative et le développement personnel. Elle peut recevoir 20 personnes pour des séances de formation et/ou réunion. A l'étage du 36 la chorale Enchant'Anor y tient ses répétitions le samedi.

### CONTACT

Génération acoustique  
Mme Angélique WALLERAND  
06 30 53 12 93



## 3. Ludothèque - Médiathèque

Le 36, c'est une Médiathèque qui vous propose :

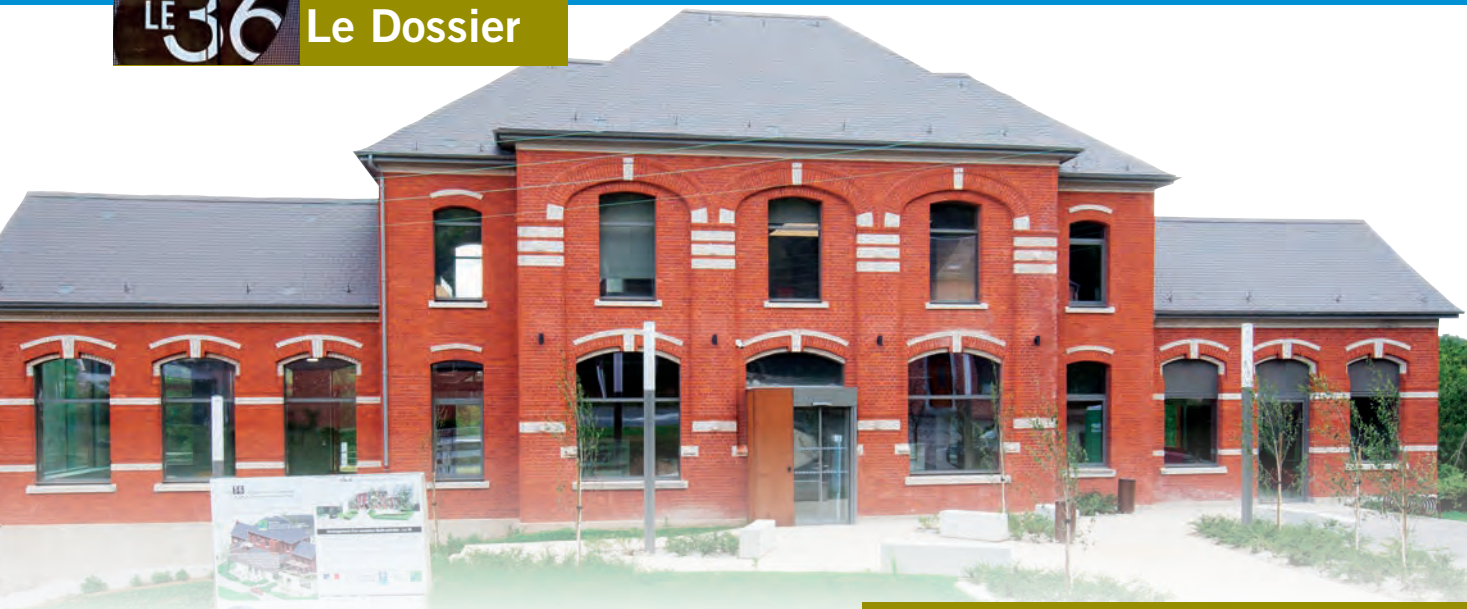
- > un fonds documentaire renouvelé et adapté aux souhaits des Anoriens
- > 4.500 documents imprimés, albums jeunesse, fictions adultes, documentaires, romans historiques ou policiers, bandes dessinées ou mangas...
- > De la musique avec 300 CD et du cinéma avec 150 DVD
- > Des horaires d'ouverture élargis, multipliés par 5 pour atteindre 33h30 par semaine
- > Des accueils de classe tous les mardis
- > Des animations tout au long de l'année
- > Une technologie RFID et des automates de prêt qui vous permettent d'emprunter vos documents en toute autonomie.

LE 36, c'est également une ludothèque qui est un équipement culturel qui mène des actions autour du jeu en tant que pratique : l'acte de jouer, et en tant que patrimoine : les jeux et les jouets (jeu sur place, prêt, animation, conseil/ formation...) Cet espace spécifique au sein du 36 accueille des publics de tout âge, il est ouvert aux collectivités les plus diverses (écoles, centres de loisirs, institutions spécialisées...) et propose du jeu sur place, du prêt, des animations, du conseil.

La ludothèque est un lieu ressource pour les parents et les professionnels. En favorisant le jeu, elle aide les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux. Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien du lieu. Plus de 80 jeux de société vous attendent sur place ou à emporter, pour les petits, les moyens ou les grands, expert ou débutant, en solo ou à plusieurs et pour tous les goûts : jeux d'ambiance, de coopération ou de stratégie.



Consoles de jeux-vidéos disponibles sur place et sur demande



#### 4. Espace culture et exposition

**Le 36** est le lieu par excellence pour recevoir des expositions ponctuelles tout au long de l'année. Grâce à ses meubles sur roulettes, l'espace peut être configuré à souhait.

Plusieurs expositions seront programmées durant toute l'année, de manière gratuite et ouverte à tous.



#### 5. Permanences sociales et de vie quotidienne

Pour vous aider dans vos démarches et dans le cadre d'un partenariat avec la commune plusieurs organismes tiennent des permanences régulièrement et notamment :

**Tous les Mardis** sur RDV  
**Mme LEWANDOWSKI Johanna,**  
 Assistante Sociale de l'UTPAS  
 9h30 > 12h00  
 Assistante Sociale de l'UTPAS  
 03 59 73 12 00

**Deux fois par mois** sur RDV  
**FACE THIERACHE**  
 14h00 > 17h00 sur RDV  
 03 27 64 82 80

**Tous les Jeudis** sur RDV  
**Mr RUET Franck,**  
 Référent en insertion  
 9h00 > 12h00  
 et 14h00 > 16h30 sur RDV  
 Service Insertion - CSC Fourmies  
 03 27 60 19 60

**Le dernier vendredi de chaque mois,**  
**Mme LEBRUN Bernadette**  
 Adjointe au Maire en charge du CCAS  
 14h00 > 16h30 sur RDV  
 Mairie d'ANOR  
 03 27 59 51 11



#### 6. Espace numérique et de co-working

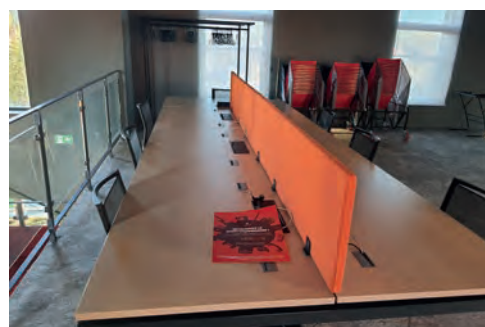
Situé au premier étage du 36, cet espace offre un lieu idéal pour la découverte et l'apprentissage du numérique. 6 postes entièrement équipés vous permettront d'être formé et accompagné pour l'utilisation des outils informatique et Internet.

Un atelier découverte entièrement gratuit comprenant 4 séances et un autre pour parfaire vos connaissances et répondre à vos demandes peuvent vous être proposé.

Ce lieu est également disponible pour partager un espace de travail en mode co-working pour 1€/heure et offre une multitude de services dans un cadre particulièrement agréable.

##### Une salle de réunion

pouvant accueillir 20 personnes est disponible sur réservation aux associations.



#### SKILLEOS

skilleos

Le portail commun vous permet de profiter également d'une toute nouvelle ressource, mise en place durant le confinement : le module d'autoformation gratuit et de cours en ligne Skilleos. Il y a des cours pour tous les goûts, tous les âges, et dans tous les domaines :

- > **JEUNESSE** : Donnez à vos enfants toutes les chances de réussir avec du soutien scolaire en ligne du CE1 au Bac, du Code de la route, des langues, des loisirs...
- > **LOISIRS** : Initiez-vous à la Photo, à la Gastronomie, aux Loisirs créatifs, à la Musique, au Dessin...
- > **BIEN-ÊTRE** : Mettez-vous au Sport, Yoga, Sophrologie, Fitness, Danse, Développement personnel, Environnement, Zéro Déchet...
- > **PRO** : Maîtrisez des logiciels comme Excel, Powerpoint, Photoshop, Illustrator... Apprenez à parler en public, animer des réunions, gérer votre temps...
- > **LANGUES** : Apprenez plus de 40 langues : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Arabe... (tous niveaux) mais aussi la Langue des Signes...

**Le 36**  
 36 rue Pasteur  
 59186 ANOR  
 03 27 59 36 36  
 le36@ville-anor.fr  
 f Le 36 Anor

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
 mercredi et vendredi  
 > Ouverture non-stop de 9h à 20h  
 mardi, jeudi et samedi matin  
 > de 9h à 11h30  
 jeudi après-midi  
 > de 15h à 18h

Pour consulter le règlement du 36, scannez le QR Code ci-contre





## UN GESTE SIMPLE POUR L'ENVIRONNEMENT

# Ne jetons plus de lingettes dans les toilettes !

Les paquets d'emballage font croire que les lingettes que nous utilisons pour nettoyer la salle de bains, laver les fesses de bébé, nous démaquiller, sont biodégradables. En réalité, elles se délitent dans l'eau mais ne se dégradent pas. Cela pose des problèmes énormes à toutes les étapes du traitement de l'eau.

### Que se passe-t-il ?

Entre la maison et la station d'épuration, les lingettes s'agglutinent sur les pompes qui font circuler l'eau, et créent ainsi des bouchons. De plus en plus souvent Noréade doit intervenir pour les réparer. Un coût financier important, sans compter que les pompes étant bouchées, les eaux usées peuvent polluer le milieu naturel. Certaines arrivent à la station d'épuration, là, elles s'accumulent dans les dégrilleurs (sorte de tamis qui filtre des matières solides) ou dans le fond des bassins.



### Comment agir ?

Un geste simple : **ne plus jeter directement les lingettes dans les toilettes**. C'est bien à la poubelle que doivent finir les lingettes !



A gauche, une pompe normale, et à droite, une pompe qui s'est bloquée à cause des fibres des lingettes

[www.noreade.fr](http://www.noreade.fr)



## INFORMATIONS - CIMETIÈRE COMMUNAL

Le cimetière communal d'Anor, situé rue de Momignies, est composé de concessions (caveaux), de columbariums pour l'accueil des urnes cinéraires, d'un espace avec caves-urnes (tombe individuelles réservées aux urnes cinéraires) et d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.



### Concessions échues

Un grand nombre de concessions est actuellement arrivé à échéance. La Municipalité vous informe qu'à défaut de renouvellement, 2 ans et 1 jour après expiration de la concession, la Ville est en droit de procéder à sa reprise.

Pour votre parfaite information, la Municipalité envisage au cours de l'année 2021, d'engager une **procédure de reprise de concessions échues**. Afin de vérifier les dates d'échéance de vos concessions, nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie ou de nous contacter au **03 27 59 51 11** ou par courriel : **contact-mairie@anor.fr**



### Le cimetière communal : la nécessité d'agrandissement

Dans le cadre du projet d'extension du cimetière communal, actuellement arrivé à saturation, et du projet d'acquisition d'une parcelle de terrain qui lui est contiguë, le Conseil Municipal a réussi à obtenir auprès de M. le Président du Tribunal Judiciaire d'Avesnes-sur-Helpe la déclaration de vacance de la succession de M. DENYS (décédé en 2013) et la nomination du service des Domaines en qualité de curateur. Après visite du service des Domaines, la Commune a obtenu un accord pour acquérir une partie de la parcelle ZB n°48 pour environ 3.200 m<sup>2</sup> nécessaire à la réalisation du projet d'extension. Par délibération en date du 23 octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de cette parcelle au prix de 4.300 €.

Retrouvez le règlement et les tarifs des concessions, du columbarium, des caves-urne et jardin du souvenir d'Anor sur [www.anor.fr](http://www.anor.fr), rubrique « Votre Mairie » puis « Cimetière », et sur « Vie Pratique » puis « Tarifications municipales ».



**CAP FIBRE**  
TRÈS HAUT DÉBIT 59 & 62

Pour votre information, la CCSA a pris à sa charge l'ensemble des branchements et raccordements individuels pour une somme de 282.820,00 € TTC sur la période d'installation.

Le service numérique de la CCSA et la Commune d'Anor restent à votre disposition pour tout renseignement.

## Renseignements & contacts

Michaël GREVIN  
Numéricien de la Communauté de Communes Sud-Avesnois  
**06 48 82 50 37**  
m.grevin@cc-sudavesnois.fr

## ÉLIGIBILITÉ A LA FIBRE

Le territoire Sud-Avesnois s'est engagé dans le déploiement de la fibre sur l'ensemble de son territoire afin de garantir l'accès au haut débit pour tous.

Votre habitation est désormais éligible à la fibre (ou est en cours d'éligibilité). Cette technologie garantissant un très haut débit internet est aussi plus stable que d'autres solutions (internet par satellite ou radio).

### COMMENT PASSER A LA FIBRE ?

#### En suivant les étapes

- > Rendez-vous sur le site [www.capfibre.fr](http://www.capfibre.fr)
- > Choisissez « je suis particulier »
- > Cliquez sur « Cliquez ici et testez votre éligibilité »
- > Renseignez votre adresse
- > Votre habitation a une pastille verte : Félicitations ! Vous êtes éligible à la fibre
- > Cliquez sur la pastille verte pour découvrir les **Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) disponibles sur le territoire.**

**ATTENTION : vous devez tester votre éligibilité sur le site internet de chaque opérateur que vous souhaitez retenir. Les délais d'éligibilité peuvent varier des Fournisseurs d'Accès à Internet. Les plus connus (Orange, Free, SFR, Bouygues) peuvent arriver plus tardivement.**

Quand vous souscrivez pour la première fois à la fibre, le fournisseur d'accès à internet doit réaliser des travaux de raccordement final. Dès que votre inscription est validée, votre fournisseur d'accès internet donne un rendez-vous pour installer la fibre chez vous. Il se peut qu'ils doivent percer pour faire passer le câble.

### COMBIEN ÇA ME COÛTE ?

Si votre habitation est à moins de 35 mètres de la voie publique et que le câble ne dépasse pas 15 mètres dans votre habitation, le raccordement final est gratuit pour vous **en aérien**. Au-delà, le fournisseur d'accès internet peut vous demander une participation.

Pour les **raccordements souterrains**, si votre habitation ne dispose pas de fourreau disponible rejoignant la chambre de raccordement (ce qui est presque toujours le cas pour les nouvelles constructions) :

- > Pour la partie publique, l'adduction est à votre charge. L'adduction est ici la partie située entre votre chambre technique et la chambre de raccordement (située sur le domaine public). Les travaux comprennent la tranchée et la pose d'un fourreau entre ces chambres.
- > Vous pouvez faire intervenir un prestataire de votre choix ou négocier avec votre futur Fournisseur d'Accès Internet (FAI) pour réduire les coûts voire obtenir leur gratuité.

**ATTENTION : aucun opérateur ne peut vous facturer de « frais de mise en service ».**

Pour les abonnements, les prix varient d'un opérateur à l'autre et se situent généralement **entre 15 et 60 euros** en fonction des services inclus et des débits souhaités.



**N.B. :** L'intervention dure environ 2 heures et peut être programmée jusqu'à 2 mois après l'inscription.





## LE DÉPARTEMENT DU NORD investit sur le rond-point de la cloche d'or

Réalisé il y a une dizaine d'années, le rond-point de la Cloche d'Or posait quelques problèmes de par sa forme, notamment pour les poids-lourds. Difficile pour eux de pouvoir aborder l'ensemble des directions proposées. De plus, le revêtement de la bande de roulement souffrait de leurs glissements. Sollicité par la Mairie d'Anor, le Département du Nord a engagé des travaux en vue d'améliorer la circulation de tous les usagers sur ce rond-point.



Plan d'aménagement du giratoire de la Cloche d'or

Cette opération a consisté principalement à rectifier le virage entre les rues Foch (RD963) et Clémenceau (RD156), ainsi qu'à modifier la géométrie de l'îlot central afin d'améliorer la giration des poids lourds dans les mouvements tournants pouvant poser problème.

La rectification du virage a impliqué les modifications suivantes :

- > la modification de l'îlot en pavés situé rue Foch, qui est notamment borduré ;
- > le déplacement du passage piétons ;
- > l'élargissement de la surlargeur en pavés et le déplacement de la bordure, ce qui a impliqué d'empiéter sur le trottoir actuel et de supprimer la haie basse existante. Après travaux, la largeur du trottoir est maintenant comprise entre 1,50 et 2,50m ;
- > le déplacement des deux supports de signalisation directionnelle et du candélabre, maintenant implantés le long du mur.

La surlargeur de l'îlot central a également été élargie, avec le déplacement de la bordure existante et l'augmentation de la surface en pavés.

Enfin, à l'issue de ces interventions, la couche de roulement a été renouvelée sur la totalité de la chaussée du giratoire.

Les travaux d'un montant total de 108.000 € TTC ont été intégralement pris en charge par le Département.



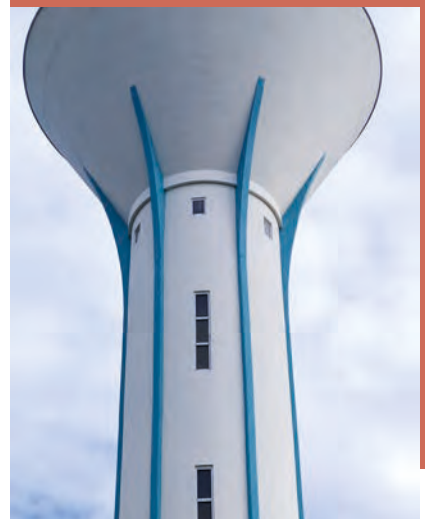
## LE CHÂTEAU D'EAU D'ANOR fait peau neuve

Propriété du SIDEN, le château d'eau de la Commune vient d'être entièrement repeint. Sollicité à plusieurs reprises par le Maire d'Anor, Jean-Luc PERAT, administrateur de Noréade, le projet a été validé et retenu.

Commencé en mai-juin 2020, le chantier a dû s'arrêter en raison de la présence d'hirondelles en période de nidification (espèce protégée) sur la tourelle.

Celui-ci a repris il y a quelques semaines dans des conditions météorologiques contraignantes mais le résultat est là et de grande qualité. Le coût des travaux s'est élevé à 30.800 € totalement pris en charge par Noréade.

En passant Rue de Trélon, vous ne pouvez pas le manquer ! Nos sincères remerciements à Noréade.





## QUELQUES EXEMPLES de travaux et réalisations

**Rue de Trélon**  
Solidarité avec les agriculteurs  
Ouverture exceptionnelle d'un point d'eau - Été 2020



**Rue de Trélon**  
Aménagement d'un abri-poubelles  
pour les camping-caristes - Septembre 2020



**Rue du Maréchal Foch**  
Opération cadre de vie - Plantations  
par la ferme du Pont de Sains - Octobre 2020

**Rond-point de la Cloche d'or**  
Travaux réalisés par le département du Nord :  
grattage de la chaussée - Octobre 2020



**Rond-point de la Cloche d'or**  
Aménagement RD156/RD963 par  
le Département du Nord - Octobre 2020



**Rue de la Verrerie Blanche**  
Pose de ralentisseurs pour les contrevenants  
(sens interdit sauf riverains) - Novembre 2020



# QUELQUES EXEMPLES de travaux et réalisations

**Rue du Revin**  
Pose de bordures et réalisation d'un trottoir début des travaux - Novembre 2020



**Fleurissement**  
Plantation de bulbes au Giratoire de la Cloche d'Or - Novembre 2020



**Rue du Revin**  
Préparation du trottoir et du stationnement Novembre 2020



**Fleurissement**  
Plantation de bulbes au Giratoire de la Cloche d'Or - Novembre 2020



**Rue du Revin**  
Pose d'un fil d'eau - Novembre 2020



**Gymnase Pierre de Coubertin**  
Remise en peinture des poutrelles de la charpente Novembre 2020



## INFORMATIONS DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Il est important de rappeler le rôle du CCAS, il est intégré au sein de la Mairie, mais dispose d'une autonomie administrative et financière.

Le rôle du CCAS ne s'arrête pas à l'attribution de bons alimentaires pour les personnes en difficultés, le conseil d'administration travaille sur les actions à mettre en place tout au long de l'année. Présidé par Monsieur le Maire Jean-Luc Pérat, avec une équipe d'élus et de personnes désignées.



**N**ous avons souhaité vous informer qu'à compter de **2021**, les colis des aînés seront distribués à partir de **66 ans**. Les personnes âgées ont reçu, lors de la distribution de leur colis de Noël, un questionnaire qui nous sera fort utile pour se rapprocher dans nos choix de vos souhaits d'animations.

Cette année spéciale liée à l'épidémie vous a empêchés de vous retrouver autour d'un bon repas élaboré par l'équipe du Restaurant Municipal et de passer un agréable après-midi dansant, mais ce n'est que partie remise (le repas annuel est programmé pour le **samedi 17 avril 2021**).

Une équipe d'élus s'est mise en place pour rencontrer les **personnes isolées** (connues par le plan canicule ou grand froid), la liste existante s'est étoffée et nous comptons sur vous pour nous communiquer le nom de personnes qui peuvent rencontrer des problèmes.

Il est important de **mettre en place un lien intergénérationnel**, les enfants du centre aéré et de la garderie ont confectionné des marque-pages avec les

coordonnées de la nouvelle Médiathèque pour du portage de livres à domicile chez les personnes à mobilité réduite. Les enfants ont préparé une surprise qui a été postée pour Noël. **Un grand merci à l'équipe d'animations**. Tous les ans en août **une journée à la mer** est proposée aux bénéficiaires, cette année ce sera **Fort-Mahon**.

**Un partenariat « Mairie, Associations A 2 Mains, Centre socio-culturel de Fourmies »** propose différents ateliers comme : la randonnée, la remise en forme, cuisine, estime de soi. Ces ateliers sont proposés à tous les bénéficiaires du CCAS.

Le CCAS gère également le **logement d'urgence Rue d'Hirson**, ce dernier sera bientôt réhabilité pour le rendre plus fonctionnel et accueillir au moins 3 familles dans des studios indépendants. Une étude par un architecte est en cours mais également la recherche de subventions. A partir de janvier l'accueil des **bénéficiaires se fera au « 36 » rue Pasteur**, à la nouvelle médiathèque.

## PERSONNES AGEES le site internet de référence fait peau neuve



Le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) qui a pour devise « Pour rester autonome, je prends les choses en main », propose une nouvelle version de son site, refondue et enrichie d'un annuaire des services d'aide à domicile.

**Démarches, aides, accompagnement à domicile, adresses, prix des établissements, comparateur officiel des prix et des restes à charge en EHPAD... À découvrir avec Service-Public.fr !**

Mis en place en 2015 par le ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le portail propose aux personnes âgées, fragilisées par la crise sanitaire, et à leurs proches, une information officielle et gratuite sur les aides, les droits et

les solutions pour faire face à une situation de perte d'autonomie. Des articles et des vidéos apportent des réponses aux besoins les plus courants ainsi qu'en cas d'urgence, avec un accès aux formulaires et aux services en ligne pour faciliter les démarches.

Un annuaire des services d'aide à domicile, un annuaire détaillé des structures et un comparateur officiel des prix et des restes à charge en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), viennent compléter l'offre.

**À noter :** Le portail est complémentaire des sites internet des départements et des sites des points d'information locaux qui restent les interlocuteurs de proximité des personnes âgées et de leurs proches.



## LA JEUNESSE Accueil de loisirs

L'équipe d'animations sous la direction d'Emilie a proposé des activités diverses et variées malgré les difficultés liées à la crise sanitaire.

Sortie culturelle, sortie nature et animations à thèmes ont enchanté petits et grands pendant les petites ou grandes vacances, pendant le périscolaire tout au long de l'année (accueil du matin, temps de cantine, accueil du soir).

L'ouverture du « 36 » ne peut qu'enrichir les têtes de nos jeunes Anoriens, les activités se développent. Nous vous proposons quelques photos de ces différentes périodes.



Activités marque-pages



ALSH Toussaint - Création activité Halloween



Activités cartes de vœux



Rassemblement du matin



Opération « C'est mon Patrimoine » avec l'Écomusée de l'Avesnois, création d'un film d'animation

## LA JEUNESSE Accueil de loisirs



ASLH de Juillet - Visite de l'Axe Parc à Luzoir (02)



ASLH de Juillet - Photo de groupe



Opération « C'est mon Patrimoine » - Visite du Bol Vert



Opération « C'est mon Patrimoine » - Visite du MusVerre



Visite du « 36 » : Espace Ludothèque

## Association MOBIL'SPORTS



L'Association Mobil'Sports s'est réunie récemment. Dès la réouverture des salles municipales, Marvin FRANÇOIS, nouveau président et la nouvelle équipe vous proposeront des animations :

- > Participation aux animations de la municipalité : Téléthon, repas des anciens, etc. . .
- > Remise en place des départs autonomes. Proposer des services pendant la période estivale.

Un grand merci à l'ancienne équipe pour leur dynamisme, Bienvenue à la nouvelle équipe. Les idées sont là, vous pouvez compter sur l'aide logistique de la Municipalité pour vous accompagner.



**Festivités d'été**

Concert de rock avec le groupe Nostalrock  
Samedi 15 août 2020

**Journée Porte ouverte « LE 36 »**

Samedi 3 octobre 2020



**Journée « Nettoyons la nature »  
Canis-Rando/Rando avec Anim'Express Team**  
Dimanche 27 septembre 2020

**Remise des dictionnaires**  
aux élèves de CM2 qui sont passés en 6<sup>e</sup>  
à la rentrée scolaire - Samedi 5 décembre 2020



**Opération « Cueillons la nature »  
avec l'école Maternelle Les P'tits Loups  
en partenariat avec le Parc naturel régional  
de l'Avesnois**  
Septembre et octobre 2020

**Atelier « Plantons l'Ecoquartier de la Verrerie  
Blanche » avec l'Association « A Deux Mains »**  
dans le cadre de l'opération « Plantons le décor »  
du PNRA - Samedi 5 décembre 2020



En raison de la crise sanitaire, la Municipalité n'a pas pu organiser la réception en l'honneur des participants au concours des maisons et jardins fleuris. Nous tenons toutefois à les remercier chaleureusement pour leur implication. Exceptionnellement, nous n'indiquerons donc pas l'ordre de classement mais uniquement la liste des participants par ordre alphabétique.

## LISTE DES PARTICIPANTS au concours des maisons et jardins fleuris 2020

### Catégorie 1 Maison fleurie

BLANCHARD Liliane  
BOROWIEC Renata  
BRISACK Jacques  
FOSTIER Anne-Marie  
HAUSEMONT Angélique  
JEAUMART Marie-France  
NOEL Renée  
ROUCOU Alain  
VAISIÈRE Aline

### Catégorie 2 Jardin fleuri

BLANCHARD Olivier  
GUERIT Michèle  
MEUNIER Régis  
NOEL Françoise  
POIX Bénédicte

**FÉLICITATIONS**  
à tous les participants !

## ANIMATIONS ET FESTIVITÉS à venir...

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

### JEUDI 4 MARS 2021

#### Carnaval des enfants

(spectacle, goûter, concours de déguisement)

Organisé par la Municipalité

De 14h30 à 17h

Salle des Fêtes Robert Dubar

### SAMEDI 20 MARS 2021

#### Opération Hauts-de-France propres

9h30 - Rendez-vous à l'Espace Associatif de l'EcoQuartier de la Verrerie Blanche

### LUNDI 5 AVRIL 2021

#### Chasse aux œufs - Pâques

10h30 - Rendez-vous au Parc Despret



### SAMEDI 17 AVRIL 2021

#### Repas des Aînés

12h - Salle des Fêtes Robert Dubar



### SAMEDI 17

#### ET DIMANCHE 18 AVRIL 2021

#### Fête de la Randonnée

Organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

Le samedi après-midi - le dimanche à partir de 7h - Parc Despret

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> MAI 2021

#### Fête du Travail

Dépôt de gerbe, défilé, remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail

11h - Rassemblement face à la Mairie -  
Vin d'honneur - Salle Andrée Beauné

### DU SAMEDI 8

#### AU LUNDI 10 MAI 2021

#### Ducasse de printemps

Spectacles divers

Place du 11 Novembre

### DIMANCHE 9 MAI 2021

#### Trail de la Culminante

Organisé par l'Esprit Trail d'Anor et la Municipalité

à partir de 13h - Gymnase Pierre de Coubertin et Stade de Football

### DU VENDREDI 4

#### AU DIMANCHE 6 JUIN 2021

#### Festival Cuivres en Nord

Organisé par l'Association Génération Acoustique

Vendredi 4 : 20h - Salle des Fêtes

Robert Dubar/Gymnase P. de Coubertin

Samedi 5 : 20h - Salle des Fêtes Robert

Dubar/Gymnase P. de Coubertin

Dimanche 6 : 16h - Salle des Fêtes

Robert Dubar/Gymnase P. de Coubertin